



15 mai 2024

Publication n°30

Durham-Sud

Des nouvelles de votre Conseil.

Hygiène du milieu



Plastiques agricoles

Bien que la récupération des plastiques agricoles ait été mise en place il y a plusieurs années maintenant à Durham-Sud, une loi encadre depuis juin 2023 cette pratique. L'organisme responsable de mettre en œuvre ce système, AgriRÉCUP, a signé une entente avec Durham-Sud. Les plastiques agricoles visés dans la première phase du projet et qui sont apportés par les agriculteurs derrière l'ancienne caserne d'incendie sont pris en charge par AgriRÉCUP qui les redirige vers les recycleurs appropriés.

Cette entente étant toute récente, une mise à jour sur la procédure et les types de plastiques visés sera bientôt communiquée aux entreprises concernées. Rappelons que lors de la dernière collecte, **3 tonnes de plastiques agricoles ont été récupérés.**

Finances et Administration



Paiement des taxes municipales Rappel pour le PAIEMENT DIRECT

Si vous payez vos taxes municipales par PAIEMENT DIRECT via votre compte bancaire, ceci vous concerne. Dû à un changement de logiciel comptable et pour que votre paiement soit accepté et encaissé au bon dossier, vous devez apporter une modification au numéro de matricule inscrit dans votre fournisseur (Municipalité Durham-Sud).

Dans votre compte Desjardins (fournisseur: Municipalité Durham-Sud), vous devez inscrire votre numéro de matricule à 10 chiffres (exemple: 0123456789) suivi de 8 zéro (0) pour un total de 18 chiffres (exemple: 012345678900000000), et ce, sans tiret ni espace. Si vous possédez plus d'un matricule, il est important de modifier chacun d'eux.

Aménagement du territoire



INSPECTION DES BANDES RIVERAINES !

La MRC de Drummond procèdera cet été à l'inspection de plusieurs bandes riveraines dans l'ensemble des municipalités. Cette bande est une lisière végétale permanente composée d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres qui longe les cours d'eau ou entoure un lac. Ses rôles sont d'empêcher l'érosion des berges, le ruissellement d'engrais ainsi que l'accumulation de sédiments dans les fossés et cours d'eau.

L'inspection des bandes riveraines permettra de constater si les normes (présence et largeur) sont respectées et de proposer des améliorations, si nécessaire.



Citoyens et Communications



Terrain de balle

Le filet de retenue des balles qui est présentement retiré pour y effectuer des réparations sera bientôt remis en place.

Branches déchetées

Une grande quantité de branches a été transformée en paillis par les employés municipaux. Les citoyens peuvent s'en procurer en vrac à tout moment à côté de la caserne des pompiers.

Chaises à vendre

À la suite d'un ménage effectué parmi le mobilier entreposé, la municipalité aura bientôt des chaises et quelques tables à liquider auprès des citoyens. Surveillez l'annonce qui sera diffusée sous peu.

Citoyens et Communications



Permis requis

Les travaux de construction, démolition, rénovation, modification et agrandissement exigent qu'un permis soit obtenu. Il suffit de communiquer avec la municipalité. Aussi, il est important autant que possible de diriger les déchets au recyclage.

Grandes toiles de piscine aux ordures

La Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François, l'entreprise responsable des différentes collectes, rappelle que pour faciliter la manutention et éviter les accidents, **les toiles de piscine destinées aux ordures doivent être pliées et attachées.** Merci.

Les toiles non pliées ne seront pas ramassées.